



DÉCLARATION SUR LE STATUT CANADIEN DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES ADMINISTRATRICES, ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES 2023-2024

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer.
Consultez notre [Guide pour savoir comment signer électroniquement les formulaires](#).

L'ensemble des administratrices, administrateurs et actionnaires doivent être inclus dans la présente Déclaration. Dans l'éventualité où un ou plusieurs actionnaires ne seraient pas des personnes physiques, un formulaire de déclaration supplémentaire devra être rempli pour chacun d'entre eux, et joint aux présentes.

Le FMC s'appuie exclusivement sur les données d'auto-identification associées au numéro PERSONA-ID de chaque individu pour déterminer (le cas échéant) l'admissibilité à ses programmes, les portions réservées des budgets des programmes, pour calculer les crédits des enveloppes de rendement et de développement et les points dans les grilles d'évaluation, et/ou à des fins statistiques et analytiques.

POUR CRÉER UN COMPTE, RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE PERSONA-ID : <https://cmf-fmc.ca/fr/persona-id/>.

Société requérante (la « Société ») : _____

Date : _____ (AAAA-MM-JJ)

1. Je, _____, suis la présidente ou le président de la Société et je suis une citoyenne ou un citoyen _____. Je confirme que je suis dûment autorisée ou autorisé à déclarer ce qui suit : « J'ai fait une vérification complète et diligente de tous les faits pertinents pour la préparation de ce formulaire et ai une connaissance personnelle de ces faits ».

A. Actionnaires de la Société :

Les actionnaires ci-dessous sont les seuls détenteurs ou détentrices de toutes les actions du capital de la Société actuellement émises et en circulation, tel qu'indiqué ici :

Actionnaires	Actions			Citoyenneté (Pour les individus uniquement; si résidente ou résident permanent, indiquer la date d'obtention de ce statut)	PERSONA-ID Numéro
	% , nombre et catégorie	votantes	non votantes		

*** Pour les sociétés cotées en bourse uniquement, merci de ne pas tenir compte de la section concernant les actionnaires et de remplir la section C ci-dessous ***

B. Administratrices ou administrateurs de la Société¹

Composition du conseil d'administration

Administratrices ou administrateurs	Citoyenneté	PERSONA-ID
Nom et titre	(Pour les individus uniquement; si résidente ou résident permanent, indiquer la date d'obtention de ce statut)	Numéro

C. Sociétés cotées en bourse uniquement

Veuillez remplir le tableau ci-dessous et inclure un numéro PERSONA-ID.

Nom de la ou du chef de la direction	Citoyenneté de la ou du chef de la direction	Numéro PERSONA-ID

- Il n'existe aucun droit, entente ou option de quelque nature que ce soit susceptible de porter préjudice, modifier ou changer de quelque façon que ce soit le contrôle de la Société;
- Je reconnais que le Fonds des médias du Canada se fiera à cette Déclaration afin de déterminer si la Société est une entité canadienne au sens de la *Loi sur Investissement Canada*;
- J'ai lu et je comprends les articles 1 à 3 et 26 à 28 de la *Loi sur Investissement Canada* L.R. 1985, ch.28 (1er suppl.);
- La Société est bien sous contrôle canadien au sens des articles 3 et 26 à 28 de la *Loi sur Investissement Canada*;

¹ Veuillez noter que, si le FMC l'estime nécessaire, les Requérants devront fournir des renseignements supplémentaires concernant le contrôle de la Société par son conseil d'administration, y compris, mais sans s'y limiter, les dispositions relatives à la prise de décision et au contrôle, les dispositions relatives à ce qui constitue un quorum lors d'une réunion du conseil d'administration, les exigences particulières en matière de quorum, les règles liées au processus de vote pour prendre des décisions sur les questions soulevées lors d'une réunion du conseil d'administration ou les règles régissant la prise de décision finale.

6. Aucune décision n'a été prise et aucune déclaration n'a été faite par rapport à la Société en vertu des paragraphes 26(2.1) et 26(2.2) de la *Loi sur l'investissement Canada* et il n'existe aucun fait ou aucune circonstance susceptible de donner lieu à une telle décision ou à une telle déclaration;
7. Il n'existe aucun fait ou circonstance susceptible de modifier le contrôle canadien de la Société.

J'atteste que tous les renseignements fournis sont exacts et complets et que je n'ai pas omis d'informations importantes.

Bien que je reconnaisse qu'il est obligatoire de suivre et de compléter le processus PERSONA-ID, j'atteste que toute l'information relative à l'auto-identification des actionnaires, administratrices ou administrateurs (ou de la/du chef de la direction, le cas échéant) est transmise de façon volontaire, et si cette information est effectivement transmise, je consens à ce que le FMC l'utilise pour confirmer l'admissibilité à certains programmes, l'accès aux parts réservées des budgets de certains programmes, pour confirmer l'obtention de crédits pour les facteurs ciblés des enveloppes de rendement et de développement, l'obtention de points dans les grilles d'évaluation de certains programmes et/ou à des fins de statistiques et d'analyses (le cas échéant).

La Société comprend que tous les programmes du FMC sont réservés à des sociétés sous contrôle canadien au sens de la *Loi sur l'investissement Canada*. Je reconnais que je dois informer le FMC de toute modification à la structure de la Société qui pourrait avoir des conséquences sur le statut canadien et que la perte de ce statut entraînera l'obligation de rembourser les sommes reçues de la part du FMC.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ

Signature: _____
Je suis dûment autorisé(e)

Signature: _____
Je suis dûment autorisé(e)

Nom: _____
En lettres moulées SVP

Nom: _____
En lettres moulées SVP

Titre: _____

Titre: _____

Date: _____
AAAA/MM/JJ

Date: _____
AAAA/MM/JJ